



Non renouvellement du bail

Par **deyris**, le **06/05/2010** à **14:59**

Bonjour, je viens de recevoir un courrier de ma propriétaire, mon bail ne sera pas reconduit, car elle souhaite récupérer la maison pour sa famille cela fait 11 ans que je vis dans cette maison bien sûr cette lettre reçue en recommandé avec accusé de réception par contre elle ne m'a pas indiqué le nom du bénéficiaire de la reprise"se qui je crois est obligatoire, sous peine de nullité pourriez vous me dire si j'ai raison et que dois je faire merci par avance